

Village Info Services



# Saint Selve

Agir ensemble pour Saint Selve

[www.mairie-saintselve.fr](http://www.mairie-saintselve.fr)

OCTOBRE 2010





Chers Amis,

Après un été qui a permis à tous de prendre du repos, voici le temps de la rentrée scolaire, des vendanges, de la palombe et le plaisir de nous retrouver

Pour la rentrée scolaire, 218 élèves ont rejoint l'école des Platanes de Saint Selve qui a fait « peu neuve » durant l'été, voir le reportage sur les travaux dans ce Bulletin Municipal.

Suite à la venue des Scènes Buissonnières au mois de juillet et au succès remporté, nous avons décidé de programmer des soirées théâtrales. Plusieurs troupes des Scènes Buissonnières se sont proposées pour se produire à Saint Selve durant l'année 2011 et nous vous présenterons prochainement une programmation ambitieuse.

Je remercie les enfants, les parents et les élus qui ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » le samedi 25 septembre, en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu.

Le château de Grenade a organisé deux événements majeurs, l'un en accueillant pour la seconde année consécutive l'Université de Médecine Naturelle et l'autre en participant aux Journées du Patrimoine. L'un et l'autre ont remporté un vif succès.

**Mardi 28 septembre, M. Borloo en visite à Bordeaux, a signé avec RFF le fuseau de 1000 mètres de large qui impacte entre autre, le territoire du canton.**

Depuis 2004, où j'ai eu connaissance du projet de la LGV pour le sud ouest, je me suis battu tous les jours contre ce projet, j'ai participé avec les autorités compétentes à toutes les réunions et groupes de travail qui m'ont été proposés. Lorsque j'ai constaté que ce projet allait impacter directement le territoire du canton de La Brède, je me suis engagé dans des pourparlers avec RFF pour que ce projet ne traverse pas le village de St Selve.

Auparavant, j'ai prévu avec le Conseil Municipal de construire un PLU qui générerait au maximum le projet de GPSO sur Saint Selve. Le résultat en est, qu'à ce jour, je peux affirmer que mon travail d'élu a été couronné de succès puisqu'aucune parcelle de terrain à Saint Selve ne sera touchée.

Il m'a été rapporté que, dans des réunions publiques qui se sont tenues sur le territoire de la communauté de communes, j'ai été mis en cause sur le fait que la LGV passe à Beautiran, à Ayguemorte et à Castres. Lorsque que l'on mène un combat d'arrière garde comme certains édiles, que l'on se réveille deux mois avant la fin du processus de décision, que l'on ne se déplace pas pour rencontrer les instances dirigeantes à Paris, et que l'on ne profite pas de la venue du Président de la Région dans sa propre commune pour aller sur le terrain lui montrer les dégâts qui découleraient d'un tel projet, il ne faut pas, ensuite, s'étonner du résultat, fâcheux pour lesdites communes.

Le tracé définitif dans le fuseau de 1000 mètres sera adopté dans les prochains mois ; je serai toujours présent, vigilant et déterminé pour que ce projet ne touche aucun lieu de la commune de Saint Selve. Je négocierai avec RFF tous les aménagements nécessaires qui feront que notre commune restera un lieu de quiétude et de repos.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne année scolaire, associative et culturelle et vous donne rendez-vous le 11 novembre prochain pour la commémoration devant le Monument aux Morts.

Bien amicalement,

Pierre Jean THERON  
*Maire de Saint Selve*  
*Conseiller du Commerce Extérieur de la France*



## SOMMAIRE

Sommaire	1
Edito	2
Extrait du Conseil Municipal	3
Informations	4
Environnement	5
Infos/Actualité	6
Retour sur	7
Du Rose Plein Les Yeux	8







Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 septembre 2010. Voici les grandes lignes abordées. N'hésitez pas, pour plus de détails, à consulter les Procès Verbaux consultables en mairie ou téléchargeables sur notre site internet dans leur intégralité [www.mairie-saintselve.fr](http://www.mairie-saintselve.fr).

## I. SIAEPA : PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC - EXERCICE 2009

M. le Maire, après en avoir donné les grandes lignes, demande aux conseillers de se prononcer sur l'adoption des documents suivants :

A/ Rapport sur le prix et la qualité du service public : SERVICE DE L'EAU POTABLE

B/ Rapport sur le prix et la qualité du service public : SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Après débat, le conseil adopte, à l'unanimité, les documents présentés.

## II - REGULARISATIONS FONCIERES

### a) Hameau Des Argelins

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire et après délibération, décide d'autoriser le transfert de 1/26<sup>ème</sup> de voirie de réserve dans le domaine privé de la Commune de Saint Selve.

### b) Lotissement « l'Orée des chênes »

M. le Maire demande aux conseillers de bien vouloir envisager une délibération modificative concernant le passage dans le domaine public de la commune, des voiries, bâche incendie et espaces verts du lotissement « l'Orée des Chênes ». Sur la demande de M. le Maire et après délibération, le Conseil municipal donne son accord, à l'unanimité.

### c) Rue Du Pas Du Couraud

A la demande de M. le Maire et pour permettre de régulariser un dossier qui date de 2003, le Conseil municipal après délibération, décide de demander le classement dans le domaine public des parcelles affectées uniquement à usage de voirie et constater que ces parcelles sont évaluées à 150 euros chacune.

## III - PERSONNEL COMMUNAL

### a) Reclassement professionnel d'une employée communale.

M. le Maire donne lecture de ses nouvelles fonctions au sein de la collectivité.

### b) Augmentation horaire hebdomadaire d'une employée communale :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que, pour faire face à la charge de travail à l'entretien des bâtiments communaux et, notamment l'école, il a été nécessaire de réorganiser l'emploi du temps des agents des services d'entretien et, pour cela, d'augmenter ou déplacer sensiblement les horaires de certains agents.

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour créer un poste à 27 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au lieu de 21h.

### c) Création poste Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe

Poste à 24h30 hebdomadaire annualisées, au lieu de 14h30 pour pouvoir titulariser une employée municipale qui est dans nos services depuis février 2003, en tant que contractuelle.

Le conseil donne son accord à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010 pour la création de ce poste.

### d) Création d'un poste de « Garde Champêtre Chef Principal »

Objectif : permettre l'avancement de grade du Garde Champêtre, qui remplit les conditions. La Commission administrative paritaire devra être consultée. Dès son accord, le Garde Champêtre pourra être nommé par arrêté du Maire et sa fiche de poste sera revue.

Le conseil donne son accord pour l'ouverture de ce poste à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010. La nomination aura lieu dès l'accord de la CAP.

### e) Départ de la secrétaire générale en février 2011.

Pour la remplacer, il convient de créer un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## IV - RECENSEMENT POPULATION 2011

Pour pouvoir faire face à l'organisation du prochain recensement de la population, du 20 janvier au 19 février 2011, M. le Maire propose :

### a) Création de l'équipe municipale :

1 coordonateur - 1 collaboratrice - 4 agents recenseurs (nommés par arrêtés)

### b) Une délibération de principe

autorisant le Maire à recruter des agents occasionnels. Cette délibération permettra le recrutement de quatre agents non titulaires de droit public à titre occasionnel pour procéder aux opérations de recensement de la population.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

## V - QUESTIONS DIVERSES

### CREATION DE NOMS DE RUES :

Pour mettre à jour le tableau des nouvelles voies communales, M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les propositions de noms de rues établies par la commission « urbanisme ».

Il s'agit des allées suivantes : Allée des Chanterelles, des Morilles, des Girolles, des Noisetiers, des Arbousiers, des Colchiques, des Bruyères, des Mimosas, des Genêts, de Mathis, des Eglantines et de la rue des Chênes.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## VI. INFORMATIONS

### JARDIN MEDIEVAL ECOLE DES PLATANES

Demande des instituteurs d'installer un jardin médiéval.

# Informations et rappel...



## L'UTILITE DES BENNES A VETEMENTS

L'hiver arrive, tout un chacun trie ses vêtements et range avec nostalgie, ceux de l'été passé pour sortir ceux de l'hiver qui approche.

N'entassez pas des vêtements que vous ne remettrez plus, vous avez la possibilité de les déposer dans la benne « Le Relais », située sur le parking de l'école des Platanes à Saint Selve, qui est régulièrement vidée. « Le Relais » est une association qui gère le ramassage des vêtements et des chaussures et qui, par cette action, a créé des emplois d'insertion.

Les vêtements et chaussures sont triés et réemployés : pour 45% ils sont revendus à très bas prix à des familles défavorisées et pour 40% ils sont recyclés pour fabriquer de l'isolant dans le cadre du développement durable.

Pour la revente, il est important que vos dons soient en bon état. S'ils sont fort usagés, ils serviront à l'isolant. Ne mettez jamais de vêtements tachés par la peinture, le vernis ou le cambouis, ces derniers ne pourront en aucun cas être recyclés et doivent aller directement dans vos conteneurs.

### Toutes les questions que vous vous posez sur l'utilité des « Bennes à vêtements du Relais Gironde » :

Depuis 25 ans, Le Relais lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté sociale. Pour cela, Le Relais a principalement développé une activité de collecte, de tri et de recyclage de textiles usagés (vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie...)

**Achat solidaire et pas cher.** Les 60 magasins de vêtements d'occasion, permettent de commercialiser les textiles collectés en très bon état. Les boutiques sont ouvertes à tous les clients recherchant des vêtements, chaussures et accessoires de qualité à petit prix.

**Le Relais, partenaire d'entreprises solidaires c'est aussi : Intérim d'Insertion, travail à façon, usine de peintures, logements sociaux...**



## GRAND LOTO

Organisé par  
**Le Bibe St Selvais**  
et  
**Soleil d'Automne**  
Dimanche 12 Décembre à 15h.  
*Salle Polyvalente de St Selve*



Le recensement va avoir lieu sur la commune de Saint Selve

du 20 JANVIER  
au 19 FEVRIER 2011

4 agents recenseurs ont été recrutés.

Nous vous communiquerons leur photo et leur nom dans le Bulletin Municipal du mois de décembre.

## Un nouvel artisan à St Selve !



### INSTALLATION DÉPANNAGE ELECTRICITÉ DOMOTIQUE

AUTOMATISMES PORTAILS VOLETS  
ANTENNES INTERPHONES AUDIO VIDÉO  
GESTION D'ÉNERGIE  
ÉCLAIRAGE CHAUFFAGE  
CÂBLAGE RÉSEAUX INFORMATIQUE TÉLÉPHONE  
SÉCURITÉ CONTRÔLE D'ACCÈS VIDÉO  
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

### CONSEIL ASSISTANCE

UN BESOIN, UN PROBLÈME,  
CONTACTEZ NOUS

PORT : 06 38 81 26 00

33650 SAINT-SELVE

**ATTENTION**, le 31 Décembre Il sera trop tard !

Vous êtes nouveaux arrivants à Saint Selve, vous pouvez vous inscrire sur les Listes Electorales jusqu'au 31 décembre 2010.



**Terres d'Aquitaine**  
**COMPTE RENDU DE REUNION**  
**Du 28 Juin 2010**



<b>Objet de la réunion :</b>	Point bimestriel Terres d'Aquitaine
<b>Personnes présentes :</b>	M. Batisse (adjoint)- Mr Duchalais (bureau ingénierie)- M. Berton (voisin) Mr Malet (Terralys) Mr Fleuri (chef de centre)

**Développement :**

**Bilan de la période :**

Pendant l'été, des odeurs ont été senties de nouveau. Ce sont des odeurs décrites comme « classiques » avec des nuisances limitées mais persistantes. Leur intensité est généralement faible, par effluves, fonction de la force et direction des vents.

Cette constatation conforte TERRALYS de résoudre la problématique des tours de micro lavage, dont l'émission est confirmée par les mesures d'odeurs.

**Exposé de l'expérimentation en cours :**

En effet, l'étude de mesures d'odeurs fait apparaître très clairement le manque d'efficacité de traitement des trois tours de micro lavage. Elles sont à l'origine de 80 % des odeurs émises par le site.

L'autre source significative est le bio filtre de la filière graisse avec 15%, un second bio filtre en série a été mis en place sur cette filière graisse pour assurer un traitement complémentaire.

Les autres sources sont diffuses et très faiblement contributives.

Nos efforts se sont donc concentrés pour améliorer l'efficacité de traitement des trois tours de micro lavage. Un nouveau procédé de traitement est donc en expérimentation depuis janvier 2010 (ce procédé a été présenté au cours de la réunion par le service ingénierie)

Les résultats obtenus lors des neuf premiers mois sont très prometteurs. Après une période de réglage et d'optimisation de trois mois, l'abattement sur l'ammoniac s'est stabilisé autour de 83 % avec un optimum de 100 %. A partir du 31 juillet, le débit d'air transitant par cet outil pilote a été augmenté, pour passer de 200 à 700 m<sup>3</sup>/h avec des résultats stationnaires.

L'expérimentation peut maintenant passer à une phase industrielle, avec l'équipement d'une tour de micro lavage. Ce sont les outils en place qui vont être modifiés pour recevoir l'ensemble du média filtrant.

L'investissement complémentaire sur la première tour est prévu pour le début de l'année 2011 au plus tard.

Une période de surveillance et confirmation grandeur nature sera nécessaire avant d'équiper les deux tours suivantes.

Il a été fixé les dates des prochains rendez vous communication :

10 janvier 2011- 7 mars 2011 -2 mai 2011- 27 juin 2011

Nous vous rappelons les prochaines dates de ramassage des déchets verts et encombrants

**28 octobre et 7 décembre.**

Inscriptions : 0 805 020 002 (appel gratuit)  
[dechets.verts.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:dechets.verts.montesquieu@groupenicollin.com)  
[encombrants.montesquieu@groupenicollin.com](mailto:encombrants.montesquieu@groupenicollin.com)

**Déchèteries (Migelane et Arnahurt)**

Du lundi au vendredi : de 13h à 18h

Le samedi : de 8h30 à 18h

Le dimanche : de 8h30 à 13h

Fermé les jours fériés

**Compostage :**

Pour seulement 12 euros, la CCM vous propose des composteurs individuels de 350 litres (avec le bio sceau), pour mettre les épluchures de cuisine et réduire ainsi le volume des poubelles tout en réalisant son engrais.

Information et commande : 05 57 96 01 24



*Du benjamin au plus ancien, la population Saint Selvaise a répondu présent le samedi 25 septembre dernier dans l'action citoyenne de « Nettoyons la Nature ». Bravo à tous les bénévoles !*



**TENNIS CLUB CASTRES-ST SELVE**

1 place de la Mairie - 33640 Castres



**Animations TENNIS :**

Afin de promouvoir le tennis chez les plus jeunes, une session d'animation est proposée à l'école de St Selve pendant le temps scolaire.

Les rv mensuels: le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

**Nouveautés :**

Des cours de tennis sont proposés entre 17h30 et 18h30 le mardi à St Selve en collaboration avec le CCEJ. Création de «l'école des femmes.»

**Cours mini tennis 5/7 ans :** Les mercredis après midi

**Enfants dès 7ans et adolescents :** des cours sont dispensés mardi, mercredi, vendredi et samedi

**Cours adultes :** mardi, jeudi, vendredi

N'hésitez pas pour tout renseignement ou inscription à nous contacter :

Par téléphone : 06.81.08.82.48

Par mail : [13330450@fft.fr](mailto:13330450@fft.fr)

Sur notre site internet : [www.club.fft.fr/tennisclubcastressaintselve](http://www.club.fft.fr/tennisclubcastressaintselve)

**HALLOWEEN**

Le CCEJ organise  
Vendredi 29 octobre  
la fête d'Halloween :  
chasse aux bonbons à  
partir de 14h et défilé  
à 15h dans le bourg de  
Saint Selve.



**Nouveauté**

Cours de HIP HOP à Saint Selve

**A.S.C.C.G.**  
SAINT-SELVE

**HIP-HOP**

à la salle polyvalente

le mardi

18h15 à 19h15

Pour ados

Inscriptions sur place

renseignements :

05 56 20 20 29

[ascgstselve@gmail.com](mailto:ascgstselve@gmail.com)



VENEZ  
ESSAYER !

**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2010**



**CIRCUIT N° 1**

Responsable : Pierre CLUZAN

sections	heures	Observations
MARTILLAC	9 H	
CADAUJAC	9 H 30	
AYGUEMORTE Les G	10 H	
ISLE SAINT GEORGES	10 H 30	
BEAUTIRAN	11 H	
CASTRES	11 H 30	

Macarons : Mme CLUZAN

**CIRCUIT N° 2**

Responsable : Roland DAMBON

sections	heures
SAINT SELVE	9 H 30
LA BREDE	10 H
SAUCATS	10 H 30
VILLAGRAINS	11 H
CABANAC	11 H 30
SAINT MORILLON	12 H

Macarons : Mme LARROQUE

Le Président Cantonal, le Président des Porte drapeaux seront présents chacun à tour de rôle dans chaque équipe et inversement pour le 8 mai 2010

Devant le succès rencontré par la **Bibliothèque Municipale** de Saint Selve, la commission culture a décidé d'ouvrir un jour supplémentaire au public : **Lundi de 16h30 à 18h45** Les autres jours restent inchangés.







## LES TRAVAUX DE L'ECOLE

Durée des travaux du 5 juillet  
au 30 août

Coût des travaux : 111 104€

Financés par :

La commune : 81 916€

L'Etat : 29 188€



## RENCONTRE SPORTIVE DE L'USEP

Dans le cadre des  
rencontres multiactivités ,  
les associations USEP des  
circonscriptions de Bègles,  
Talence et Gradignan ont  
participé à une après midi  
d'activités à Saint Selve :  
Mercredi 20 octobre.  
319 personnes dont 45  
adultes ont participé à ces  
rencontres.

L'USEP Saint Selve est l'une  
des 5 plus importantes de la  
Gironde, elle est soutenue  
financièrement et maté-  
riellement par le conseil  
municipal.  
Subvention annuelle de  
6500€.



## PERISCOLAIRE PRIX D'EXCELLENCE POUR SAINT SELVE

Dans le « Journal des Maires »  
du 15 septembre 2010, la  
commune de St Selve a été  
distinguée par un article de 3  
pages consacré au  
périscolaire, pour son savoir  
faire, à l'égard des jeunes  
scolarisés de l'école des  
Platanes et particulièrement,  
pour le financement et la  
tarification de ce service  
rendu aux familles.  
Cette mission éducative et  
facultative incombe  
entièrement aux communes.  
Ces dernières peuvent  
bénéficier d'aide de la part  
de la CAF et demander une  
participation financière aux  
parents.  
Depuis de nombreuses  
années, dans la commune de  
Saint Selve, un accueil  
périscolaire a remplacé la  
simple garderie Cet accueil a  
été mis en place dans le  
cadre d'un contrat enfance,  
signé avec la CAF.  
La commune a choisi  
d'instaurer une tarification  
souple à l'égard des familles :  
de 0,22 à 0,58 € par heure de  
présence.



# LES RENDEZ-VOUS DE DEMAIN !



Retrouvez dans votre mairie, le Guide Pratique des dépistages et le bulletin d'inscription des « 5 km du Ruban Rose » le 11 novembre prochain dans le cadre des 10 kms des quais de Bordeaux. Toutes les informations sur le site de la mairie de Saint Selve et sur celui du Comité Féminin de Gironde.

## 5 km du ruban rose

11 novembre 2010  
QUAIS DE BORDEAUX

Course - Randonnée pour lutter contre le cancer du sein  
sous le patronage du ministre de la santé et des sports



### Programme

Dimanche 7 novembre 2010	
10h à 18h	Inscription et retrait des dossards Stade Stéhélin — Grand Gymnase — Bordeaux Caudéran
Jeudi 11 novembre 2010	
8h	Ouverture du Village — Quai Richelieu — Place de la maison écocitoyenne — Porte de Bourgogne Inscription sur place et retrait des dossards Echauffement assuré par Lady Fitness
10h30	Départ des 5 km du Ruban Rose — course et randonnée
11h	Départ des 5 km du Ruban Rose — course et randonnée
11h45	Récupération assurée par Lady Fitness
12h	Remise des prix

### Bulletin d'inscription

#### 5 km du Ruban Rose Course et Randonnée

À retourner avant le 3 novembre  
Comité Féminin Gironde  
6 rue Georges Brassens - 33520 Bruges  
Tél. : 05 56 02 17 77 - 06 07 26 57 01  
OU inscription et règlement en ligne : [www.topchrono.biz](http://www.topchrono.biz) [www.comitefemininogironde.com](http://www.comitefemininogironde.com)

Un bulletin d'inscription par personne, photocopie autorisée.

Je m'inscris aux 5 km du Ruban Rose : COURSE  RANDONNÉE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail : \_\_\_\_\_ Année de naissance : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Licence FFA/FSCF/FSGT/UF/OLEP/FFTRIATHLON : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Nom du Club : \_\_\_\_\_

Nom donné à votre équipe : \_\_\_\_\_

**OBLIGATOIRE :** Joindre certificat médical ou photocopie recto/verso de la licence FFA. Les coureurs non licenciés, Français ou étrangers, devront joindre au bulletin d'inscription l'original du certificat médical ou sa photocopie de NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE LA COURSE À PIED EN COMPÉTITION datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

**Randonnée :** Les enfants nés après 1998 doivent être accompagnés des parents.

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au Comité Féminin Gironde : Ré Beau Site DI - 40 rue Foujeou - 33200 Bordeaux.

**Attestation sur l'honneur**  
(à soussigner)

Déclare avoir lu et adhérer entièrement au règlement général des courses de cette manifestation ([www.comitefemininogironde.com](http://www.comitefemininogironde.com) ou adressé par courrier sur simple demande écrite au Comité Féminin Gironde). J'accepte sans aucune réserve que mes nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issue de la course ;

**Signature :**  
(à faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Tarifs Inscriptions course ou randonnée	
• Jusqu'au 10 novembre inclus	10 €
• Le 11 novembre sur place	12 €
• Jeunes (entre 1994 et 1998) et étudiants (cartes)	5 €

Dons : \_\_\_\_\_ €

Chèque à l'ordre de : CFG (Comité Féminin Gironde)  
Les fonds récoltés sont reversés au Comité Féminin Gironde pour ses actions en faveur du dépistage précoce du cancer du sein.



Dans le cadre des 10 kms des quais de Bordeaux du Stade Bordelais  
Informations au 05 56 02 17 77  
[www.comitefemininogironde.com](http://www.comitefemininogironde.com)  
[www.stade-bordelais-athletisme.fr](http://www.stade-bordelais-athletisme.fr)



L'équipe municipale à votre écoute :

Mairie de Saint Selve - 1, Place Saint-Antoine - 33650 Saint Selve - Tél. : 05 57 97 96 00 - fax : 05 57 97 96 09 - site : [www.mairie-saintselve.fr](http://www.mairie-saintselve.fr)